

COMMUNIQUE DU 17 mars 2015

Jean-Raymond Hugonet, Président de l'Union des Maires de L'Essonne s'associe au communiqué de l'AMF relatif au projet de loi Notre,

NON à la dilution des communes

Il dénonce l'accumulation de mesures technocratiques et déconnectées des réalités du terrain programmant la dilution des communes dans de grandes entités intercommunales.

Il rappelle que les Maires de l'Essonne ont témoigné, lors de différentes réunions, leur « ras le bol » face au changement perpétuel des règles. Reprenant à son compte les éléments portés par l'AMF : *«la énième modification législative du PLUi, pourtant issue d'un compromis entre les deux chambres, il y a à peine un an, en est l'exemple le plus caricatural. Ces vases législatives perpétuelles donnent le tournis et décrédibilisent toute parole publique»*.

NON à la disparition des communes auxquelles nos compatriotes sont très attachés

Plusieurs dispositions constituent pour l'AMF et l'UME des points inacceptables. Le gouvernement en décidant de changer la nature de l'intercommunalité par une élection au suffrage universel direct, sans fléchage, des élus communautaires et métropolitains, crée une nouvelle collectivité de plein exercice, c'est la disparition des communes auxquelles nos compatriotes sont très attachés qui est clairement engagée.

Jean-Raymond Hugonet, Président de l'Union des Maires de L'Essonne apporte son soutien à la demande de l'Association des Maires de France auprès du Premier ministre d'organiser, avant la 2ème lecture du texte au Sénat, une réunion avec le gouvernement pour étudier les modifications législatives.